

JUSTIFICATION (dikaiosis)

Le mot Grec dikaiosis veut dire « l'acte de déclarer quelqu'un juste; justification, acquittement. » Il est employé deux fois dans Romains (4 :25 ; 5 :18), indiquant qu'une personne est déclarée juste par acquittement du coupable. La racine du mot (dikaios) était premièrement utilisée pour décrire des personnes qui suivait (dike), « coutume, règle, droit, » spécialement en accomplissant des devoirs envers des dieux et des hommes. (Dike était le nom de la déesse Grec de la justice.) Le mot français juste était à l'origine « droit » signifiant « dans un droit chemin. »

Une autre forme du mot (dikaioma) est mieux décrite comme « expression concrète de la justice. » C'est déclarer qu'une personne ou une chose est juste. Cela signifie « une ordonnance » (Luc 1 :6 ; Romains 1 :32), ce que Dieu a déclaré être droit, se référant à Son décret de rétribution ou de jugement (Romains 2 :26 ; Hébreux 9 :1, 10). Il se réfère à « une phrase d'acquittement, » par laquelle Dieu acquitte des hommes de leur culpabilité par le sacrifice de Christ, sur condition d'une acceptation personnelle de Christ par la foi (Romains 5 :16). Dans Romains 5 :18, cela se réfère à la mort de Christ comme acte conforme au caractère de Dieu. Dans Apocalypse 15 :4, il est traduit « jugements, » en se référant aux actes justes de Dieu, le sens auquel se rapporte « les actes justes des saints » (Apocalypse 19 :8).

L'humanité est née dans le péché ; ça fait partie de notre nature humaine, aussi inéluctable que notre ADN. Chaque humain qui n'ait jamais vécu (excepté Jésus) a été un pécheur (Esaïe 53 :6 ; Romains 3 :23), et donc chaque humain qui marche sur la planète est coupable aux yeux du Créateur juste et saint de l'univers. Et justement comme on ne peut pas changer son ADN, donc aucun homme ne peut jamais espérer se justifier lui-même, se rendre lui-même libre de la culpabilité du péché. La pénalité du péché, même un « petit » péché, est la mort (Romains 6 :23), et même la mort du pécheur ne fournit pas le paiement pour le péché ; cela demande la mort d'une personne sans péché, une personne qui est sans défaut aux yeux de Dieu (1 Pierre 1 :17-19).

C'est donc une grande merveille que tout homme ou femme puisse pour toujours trouver la justification, être déclaré pour toujours sans péché et sans culpabilité devant Dieu ; et c'est précisément ce que Jésus a accompli au nom de ceux qui acceptent Sa mort comme paiement pour leurs péchés. Et qui plus est, le Juge Eternel a prononcé une éternelle sentence sur chaque croyant ; une sentence de non culpabilité et une sentence qui ne peut jamais être révoquée. De même qu'un homme ne peut pas être jugé deux fois pour le même crime, donc aussi Dieu ne repassera jamais en jugement ceux qui se tiennent devant Lui couvert par le sang de Christ. « Car, comme par la désobéissance d'un seul homme beaucoup ont été rendus pécheurs, de même par l'obéissance d'un seul beaucoup seront rendus justes. Or, la loi est intervenue pour que l'offense abondât, mais là où le péché a abondé, la grâce a surabondé, afin que, comme le péché a régné par la mort, ainsi la grâce régnât par la justice pour la vie éternelle, par Jésus-Christ notre Seigneur » (Romains 5 :19-21).

« Reflections on Words of New Testament » W.E. VINE

Traduit en Français par l'association culturelle « Eglise Protestante Evangélique La Résurrection et la Vie »
25, rue Leclerc 57390 Audun le Tiche